









# POUR SAUVER LES RIVIERES, la Fédération Nationale de la Pêche en France lance UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

A l'approche de l'été et des fortes périodes de sécheresse, devenues un phénomène tristement récurrent, la Fédération Nationale de la Pêche en France a décidé de lancer une campagne de communication intitulée « Sauvons nos rivières - Acte 1 : À court d'eau » pour interpeller les instances institutionnelles, les médias et sensibiliser le grand public autour de ce bien commun essentiel qu'est l'eau. « Sauvons nos rivières – Acte 1 » a pour objectif d'alerter sur la pénurie d'eau, de dresser un constat des causes et des conséquences sur les milieux et populations piscicoles, mais aussi de montrer comment le réseau FNPF agit sur tout le territoire pour lutter contre ces problèmes.

La campagne est lancée depuis le 30 juin sur les réseaux sociaux de la Fédération et des structures associatives en France. L'Association Régionale de Pêche et de protection des milieux aquatiques et ses 12 fédérations départementales, accompagnent cette campagne nationale.

## Focus sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

#### Sécheresse dans la Loire : des décisions mieux informées

Une situation de sécheresse qui se répète quatre années de suite et la préfecture de la Loire qui prend des arrêtés pour limiter les prélèvements d'eau. Quoi de plus logique. Toutefois certains usagers contestent le bien-fondé de ces décisions, notamment les seuils de débit des rivières utilisés pour justifier les restrictions, d'autant que certaines stations hydrométriques sont moins fiables que d'autres en période estivale et de basses eaux.

#### Projet réalisé et partenariats noués

En partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et les structures porteuses des contrats de rivière, la Fédération départementale de la Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique a donc décidé de fournir à partir de son réseau de suivi des rivières et de façon hebdomadaire des données sur les étiages de 6 cours d'eau jugés représentatifs pour alimenter les débats du comité sécheresse. Il s'agit des mesures de la largeur du lit mouillé, de la hauteur d'eau, de la température... Assorties d'une appréciation globale sur une échelle, de un à cinq de l'état du cours d'eau du point de vue de la vie aquatique.

#### Résultats

Ce suivi débutera à l'été 2021. Et la Fédération départementale qui participe aux réunions du comité sécheresse apportera les précisions nécessaires. Si la méthodologie est jugée fiable par les participants, ces nouvelles données pourraient être utilisées pour la prise de décision.

Tout savoir sur la Campagne Sauvons nos rivières de la FNPF

### ARPARA - Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes

- Association régionale, loi 1901 créée en 2016 (anciennement URFEPRA créée en 2007), rassemblant 12 fédérations départementales régies par le code de l'environnement et reconnues d'utilité publique.
- Des missions d'intérêt général régies par le code de l'Environnement, inscrites dans l'Article L430-1 (Modifié par LOI n°2016-1087 du 8 août 2016 art. 145) et applicables par arrêté préfectoral.













**Contact presse:** Valentine VALENTIN

communication@peche-auvergne-rhonealpes.fr - 04 72 18 56 01

site: www.peche-auvergne-rhonealpes.fr